

MISSION

Voici les missions qui vous seront proposées en fonction des besoins :

- préparation logistique du terrain (à partir du 1er août),
- démontage (à partir du lundi qui suit les 72H),
- roadie (ou runner, agent logistique chargé d'aider dans le déplacement et l'installation de matériel durant l'événement),
- accueil / orientation/ installation des équipages le jour d'arrivée,
- mise en place / sécurité Parade du jeudi,
- diffusion d'affiches et de dépliants (nécessité d'être véhiculé.e et d'avoir des disponibilités à partir de juin 2025,
- environnement / Tri,
- buvette (être majeur.e),
- community Manager / animation internet et réseaux.

CONDITIONS DU BÉNÉVOLAT

- être membre de l'AMPV (Association Motocycliste de Pont-de-Vaux) et s'acquitter de la cotisation annuelle de 20€ (2025).
J'ai lu la Charte des Bénévoles.

AVANTAGES

- Les jours où vous intervenez en tant que bénévole, vous avez accès à la cantine des 72H à midi.
- Vous recevrez également le Pass bénévole (qui donne accès au terrain et à la cantine) ainsi que le T-Shirt « staff organisation » à porter les 21, 22, 23 & 24 août 2025.

J'autorise par la présente, l'AMPV, (Association Motocycliste de Pont-de-Vaux), située 66 rue Mal de Lattre de Tassigny - 01190 Pont-de-Vaux, à utiliser mon image pour les besoins de sa communication et de celle de la manifestation des 72H de Pont-de-Vaux. Je confirme que je donne mon consentement libre et éclairé, dans le cadre du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

Une fois votre candidature acceptée, vous allez recevoir les convocations aux réunions de l'association au cours desquelles vous seront précisées vos missions.